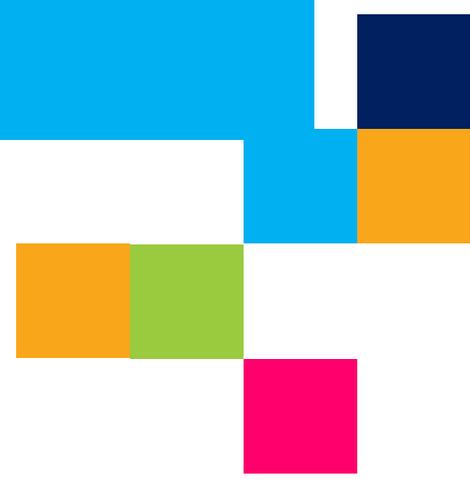




Réunion thématique HOP'EN

FHP Hauts-de-France
Jeudi 4 avril 2019



Contribution de la FHP à la construction du programme HOP'EN

- **Accompagnement hebdomadaire par le groupe de travail SIH**
 - + réunion physique trimestrielle à la FHP
- **Participation aux 5 journées groupes de travail HOP'EN au ministère**
- **Coordination d'une position interfédérale en faveur d'un cadrage au niveau de l'amorçage dérogatoire → réussite de la démarche**
 - Atteindre *a minima* les prérequis Hôpital Numérique
 - Limiter le dispositif à une fourchette comprise entre 30 % et 50 %
- **Coordination d'une position interfédérale en faveur d'une approche réaliste dans les guides des prérequis/indicateurs → démarche en cours avec premières réussites**
 - Fondamental de remonter à la DGOS les remontées du terrain et en particulier les difficultés à anticiper dans les structures plus modestes
- **Participation aux réunions thématiques en région + réunion Santé Cité du 15/03**
- **FLASH HOP'EN le 19/02/2019 (date de sortie de l'instruction)**
- **Sujet à l'ODJ des journées thématiques SIH 2017, 2018 et 2019 de la FHP**
- **Réponses aux questions des adhérents en coordination avec les FHP régionales**

3 zones de vigilance pour la FHP

- **Répartition équitable des enveloppes régionales**

- **Respect des exigences nationales et non-ajout d'exigences régionales additionnelles**
 - Priorisation de certains domaines au niveau régional = OK
 - Ajout d'exigences régionales hors guides = pas OK

- **Respect de l'équilibre amorçage/usage**
 - Maximum 20 % de l'enveloppe régionale sera dédiée à l'amorçage

Nos conseils pour réussir le programme HOP'EN

- **Se positionner – à temps – pour l'AMI (date limite 30/06/2019)**
 - Implique un travail de planification calendaire sur l'atteinte des prérequis / domaines

- **Avancer aussi rapidement que possible sur l'atteinte des prérequis**
 - Nous vous conseillons de viser une atteinte des prérequis HOP'EN au plus tard le 31/12/2019
 - *Si vous n'avez pas atteint les prérequis Hôpital Numérique, nous vous conseillons de viser une atteinte au plus tard le 31/07/2019*
 - Calendrier à adapter en fonction de la maturité de l'établissement

- **Avancer aussi rapidement que possible sur l'atteinte des domaines**
 - Nous vous conseillons de viser une atteinte des domaines HOP'EN au plus tard le 31/12/2020
 - Calendrier à adapter en fonction de la maturité de l'établissement

Calendrier de financement

- **Délégation des premiers financements à l'amorçage au cours du 4^{ème} trimestre 2019**

- **Délégation des premiers financements à l'usage dès le 1^{er} trimestre 2020**

Coordonnées

guilherme.pontes@fhp.fr

Guilherme Pontes

Responsable des affaires économiques & SI

Tél. 01 53 83 56 61



**Prospective économique,
juridique et médicale**

www.fhp.fr - @La_FHP